

***GUERRE DE RELIGIONS OU  
ŒCUMÉNISME CULTUREL?  
NOTES SUR LES RAPPORTS DE LA  
RELIGIOLOGIE ET DE LA THÉOLOGIE***

Michel-M. Campbell<sup>1</sup>

---

Entreprendre de clarifier les relations entre la religiologie et la théologie, deux champs d'études qui s'opposent parfois péniblement, suppose un retour historique sur l'évolution concrète de ces deux champs disciplinaires et une double analyse de leurs rapports spécifiques à leur objet comme de leurs rapports mutuels. Un tel travail est immense et sa réalisation exigerait un cadre beaucoup plus vaste que celui de la présente contribution. Je me contenterai donc de présenter ici, sous forme d'essai, quelques notes qui reprennent la dynamique de ce dossier.

Dans un premier temps, je définirai la prétention de chacune de ces disciplines. Dans un deuxième temps, j'essaierai de cerner, à partir de leur évolution mutuelle, certaines des ruptures qui les opposent. Dans un troisième et dernier temps, je proposerai une métaphore permettant d'articuler des modèles d'interaction respectueux de la dynamique de l'une et de l'autre de ces recherches de compréhension du phénomène humain.

**Définition des termes**

Proposons d'entrée de jeu une définition de chacun des termes pour saisir à la fois la conjoncture du développement de

---

<sup>1</sup> Michel-M. Campbell est professeur à la faculté de théologie de l'Université de Montréal.

la discipline qu'il recouvre, la complexité des activités que celle-ci regroupe tout comme la spécificité de son approche.

Le terme *théologie* est le plus ancien. Il remonte au delà de la fondation de l'Université. La discipline qu'il désigne a d'ailleurs longtemps prétendu régenter aussi bien l'ensemble des savoirs<sup>2</sup> que la société elle-même.<sup>3</sup> Sa conjoncture politique actuelle s'avère fort différente et la théologie se trouve traversée par une série de courants qui cherchent à réarticuler son insertion dans l'Université, voire dans le monde.

Pour se donner une définition nominative, et au risque d'avouer des partis pris<sup>4</sup>, je définis la théologie par un adage qui date de ses origines: *fides quaerens intellectum*.<sup>5</sup> En d'autres termes, il s'agit de l'effort des croyants et croyantes et/ou de leurs communautés pour «chercher leur foi» en termes d'intelligence.<sup>6</sup> Il s'agit de dire dans un langage de rationalité ce qui ne se vit pas spontanément sous l'impératif de celle-ci. D'abord praxis, la foi ne se réduit pas à la seule raison.

---

<sup>2</sup> Qu'on pense aux autres adages: *Theologia, regina scientiarum* ou *Philosophia, ancilla theologiae*.

<sup>3</sup> On parle de «chrétienté» pour définir cette société qui se subordonnait au christianisme en s'identifiant à cette religion.

<sup>4</sup> J'assume à la fois des travaux en religiologie et en théologie (études pastorales). De ce fait, ma réflexion s'enracine dans une observation participante dans les deux milieux. Il va sans dire que je vis personnellement le besoin d'articuler ces deux approches du religieux.

<sup>5</sup> Il va sans dire qu'il s'agit ici d'une option de valeur. À l'opposé de la définition étymologique de la théologie comme un «discours sur Dieu», cette définition a l'avantage de se donner, comme les sciences humaines, un objet intra-mondain, empirique, l'exercice concret de la foi. Ce qui n'exclut pas la réalité de Dieu mais situe sa manifestation dans l'action croyante.

<sup>6</sup> Rappelons cet autre adage qui remonte aussi aux origines de la théologie et qui peut aussi lui servir de définition, selon lequel «la loi du croyant, c'est la loi du priant» (*lex credendi, lex orandi*). Il a aussi l'avantage d'enraciner la recherche du contenu de la foi dans une activité empirique dont Dieu est loin d'être exclu puisqu'il s'y manifeste comme un pôle obligé.

Il faut remarquer que cette activité, particulièrement en cette fin de XX<sup>e</sup> siècle, s'avère plurielle aussi bien dans ses approches que dans ses référents. Multiples, les travaux d'exégèse, de dogmatique, d'éthique ou de réflexion pastorale s'élaborent avec l'apport variable<sup>7</sup> de la linguistique, de l'histoire, de l'herméneutique, sans compter des références aux grilles de lecture et aux contenus d'autres sciences humaines. En fait, il conviendrait mieux de parler de la théologie comme d'un champ d'études interdisciplinaires que comme d'une discipline unique. Encore que l'usage du singulier, bien compris comme abstraction, reste utile pour marquer un des éléments de son unité structurelle. La théologie reste, en effet, malgré des apports multidisciplinaires séculiers, une démarche confessionnelle, fortement axiologique, enracinée dans une tradition qui cherche à s'y définir.

La *religiologie*, pour sa part est un terme beaucoup plus récent.<sup>8</sup> Il date de la post-chrétienté, donc de la modernité, du temps des Maîtres d'un soupçon qui s'applique même au sacré. Il émerge dans le Village global où cohabitent les avatars des grandes traditions religieuses. L'emprise de ce terme sur les réalités qu'il recouvre est loin d'être ferme. Celles-ci se retrouvent tour à tour regroupées sous d'autres formules, plus ou moins précises, de «sciences religieuses», «sciences humaines de la religion», «science(s) de la (ou des) religion(s)».

Quoi qu'il en soit du terme choisi, il reste que ces appellations partagent avec la religiologie une série de positions

---

<sup>7</sup> L'introduction dans le discours théologique d'éléments externes à son développement traditionnel n'est pas seulement affaire de logique. C'est aussi une question d'intégration culturelle et l'on connaît les résistances que la théologie, comme n'importe quelle discipline, a pu manifester devant ce qui apparaît comme nouveauté.

<sup>8</sup> Utilisé aux USA, au siècle dernier, il fut repris à la fin des années soixante, simultanément au Département des sciences religieuses de l'Université du Québec à Montréal et, par moi-même, à la Faculté de théologie de l'Université de Montréal.

de base assez claires. J'en retiens trois. Premièrement, on prétend se situer dans une perspective non axiologique ou, encore, pratiquer la parenthèse phénoménologique. Ce genre de discours refuse de s'inscrire dans la dynamique d'une confession ou de dépendre de ses autorités.

Deuxièmement, dans la même perspective, on essaie<sup>9</sup> de s'ouvrir à l'ensemble des traditions religieuses de l'humanité pour en assumer l'histoire et en dégager les éléments communs. Troisièmement, et toujours dans le même sens, on prétend s'ouvrir à l'ensemble des disciplines (par exemple, la psychologie ou la sociologie) ou autres mouvements culturels (par exemple, l'écologie ou le féminisme) qui traitent du religieux, aussi bien pour en assumer les contenus que les approches en ce qui concerne la définition du phénomène religieux lui-même.

Là encore, il conviendrait mieux de parler de la religiologie comme d'un champ d'études que comme d'une discipline. L'usage du singulier reste tout aussi utile pour marquer un des éléments de son unité structurelle. Malgré la pluralité de ses objets confessionnels (les différentes traditions religieuses de l'humanité) et des apports multiples des sciences humaines, la religiologie reste une démarche non confessionnelle, qui cherche à définir, à la fois, les grands axes de cette dimension de l'activité qu'est le religieux et son impact passé, présent et possible sur l'histoire de l'humanité.

### **Les niveaux de rupture**

La compréhension de la diversité de ces deux projets intellectuels, et des matrices culturelles dans lesquelles ils ont pris naissance et se sont développés, permet de soupçonner les difficultés que leur promotion a pu provoquer à l'époque moderne, et particulièrement en cette fin de siècle.

---

<sup>9</sup> Si l'intention d'ouverture est entière, il reste que sa réalisation reste relative à la conjoncture du religiologue comme individu tout comme celle du département qui promeut des programmes de religiologie. Comme pour la théologie, la religiologie se développe à partir d'individus concrets qui ont des profils de formation précis et qui œuvrent à l'intérieur de programmes déterminés, entre autres, à la fois par les sensibilités de leurs clientèles et les budgets de leurs institutions.

Par exemple, leurs situations réciproques n'avaient rien de symétrique. La théologie était encore tout récemment assez forte de sa longue crédibilité et de ses assises institutionnelles, aussi bien à l'intérieur des Églises que dans plus d'un État. Par ailleurs, dans certains pays, la reconnaissance officielle du statut des sciences humaines de la (ou des) religion(s) s'est accompagné de la non-reconnaissance, sinon du désaveu de la valeur du savoir théologique.<sup>10</sup> Dans d'autres pays, et plus récemment (à partir des années soixante), la distinction s'est faite de façon moins brutale, mais non moins difficile, à l'intérieur des Églises ou dans la vie même des individus. L'émergence de projets intellectuels qui s'alimentaient à des sources non traditionnelles, perçues par des croyants et par certains théologiens comme opposées à leur propre tradition de foi, était souvent vécue comme dangereuse ou traîtresse. Ceux qui proposaient une alternative nouvelle se sentaient souvent rejetés et, parfois, ils se trouvaient plus ou moins ébranlés dans leur propre foi. Cela s'avérait d'autant plus dramatique que l'on se trouvait encore plus ou moins en société de chrétienté.

Les premiers religiologues<sup>11</sup> n'avaient pas la tâche facile. Ils devaient se doter de lieux académiques propres (départements, sociétés savantes, revues et collections, etc.) qui se trouvaient toujours, plus ou moins, en concurrence avec des institutions théologiques plus largement établies. Pis, ils devaient préciser et légitimer leur projet, non seulement aux yeux des théologiens, mais aussi aux yeux de leur propre

---

<sup>10</sup> Qu'on pense, par exemple, à la France où les études théologiques n'étaient pas reconnues hors des territoires concordataires ou encore aux pays de l'Union Soviétique avec leurs musées de la science et de l'athéisme.

<sup>11</sup> La présente contribution s'enracine dans l'observation que j'ai pu faire comme membre régulier et membre du Comité exécutif de la Société canadienne pour l'étude de la religion, comme premier rédacteur francophone de la revue *SR* et comme professeur des cours obligatoires du certificat en sciences religieuses de l'Université de Montréal.

membership qui s'avérait plus ou moins hétéroclite, et enfin aux yeux d'une société où s'assumait pleinement le mépris de la modernité pour la chose religieuse dont elle prétendait désormais s'être définitivement affranchie.

Il n'est pas surprenant que, dans une telle conjoncture, on ait connu, à l'occasion, des réactions plus ou moins simplistes. Certains théologiens regardaient de haut un projet religiologique ou de sciences humaines de la religion, alors que, de l'autre côté, d'autres eurent vite fait de s'attribuer exclusivement la qualité de «scientifiques». En fait, il fallait s'assurer de droits sur un même objet et affirmer la différence de son approche. La question était d'autant plus difficile qu'elle avait des incidences politiques et économiques et que chaque discipline était en pleine évolution.

Au delà des enjeux personnels, économiques et culturels évoqués, il y a en effet trois problèmes de fond incontournables pour qui s'intéresse aux rapports de la théologie et de la religiologie: premièrement, celui du statut de l'objet religieux pour chacune de ces disciplines; deuxièmement, celui de leur caractère interdisciplinaire; et enfin, celui de leurs retombées pratiques.

La question du statut de l'objet de ces disciplines est fondamentale. Il en va de la portée mais aussi du respect de chacune. Procédons par des cas de figure limites. Une proposition de sciences humaines qui, par exemple, consisterait à réduire le religieux au rang d'épiphénomène, nierait non seulement toute valeur à tout travail théologique (chrétien ou autre), mais elle priverait la religiologie d'un objet véritable tout en l'amenant à transgresser son postulat phénoménologique<sup>12</sup>.

---

<sup>12</sup> Cette position tout à fait défendable consiste à expliquer le phénomène en le réduisant à n'être que la conséquence d'autres phénomènes réels, d'ordre socio-psychologique par exemple. Elle est parfois défendue par des tenants d'une psychologie ou d'une sociologie dures, qui dépassent certainement au moins la sensibilité pratique de Freud ou de Marx. Elle sera vite perçue par les



Un modèle de théologie (chrétienne ou autre) qui ne reconnaîtrait pas de valeur aux autres traditions religieuses et qui refuserait systématiquement l'éclairage des sciences humaines, nierait certes toute valeur à la religiologie, mais il isolerait aussi la théologie de la modernité et lui ferait perdre toute crédibilité dans la communauté savante. Ces figures extrêmes voueraient leurs tenants à un retour aux guerres de religions i.e., en l'occurrence, à la négation de l'autre discipline.

La question du caractère interdisciplinaire de ces disciplines se pose de façon différente dans chaque cas et son élucidation de part et d'autre pourrait sans doute faciliter le dialogue. Il est évident que la théologie chrétienne, pour prendre celle qui est la plus organisée institutionnellement en Occident, recourt de plus en plus à l'utilisation des sciences humaines dans l'élaboration pratique de son discours. Il n'en reste pas moins que les résistances aux sciences humaines y restent considérables. En fait, il n'y a pas de chapitre théologique élaboré qui fonde le statut des sciences humaines comme source théologique. Il en va de même pour les autres traditions religieuses. Elles sont, à l'occasion, de plus en plus reconnues<sup>13</sup>. Leur rôle par rapport à la révélation et à la tradition s'avère cependant encore très peu défini. On en reste, la plupart du temps, au modèle des «ancillae theologiae» ou d'une co-existence pacifique.

Ce problème de la multidisciplinarité se pose différemment dans le champ des sciences humaines des religions où l'on s'adonne ouvertement à l'étude d'une pluralité de traditions ou de pratiques religieuses et ce, dans une grande diversité d'approches

---

pratiquants et par les sympathisants de différentes traditions comme une dénégation de la valeur de ces dernières. Ce n'est pas la position de la religiologie qui se veut plus accueillante à l'égard des différentes traditions.

<sup>13</sup> Qu'on pense, par exemple, à cette fameuse réunion de prière pour la paix à Assise, dont on connaît mal l'histoire. On y a vu le Pape lui-même partager des pratiques de prières auxquelles la pratique missionnaire n'accordait jusqu'ici aucune valeur.

méthodologiques. On peut se réjouir de l'ampleur de cette ouverture. Il reste que ce genre de multiplication des approches trouvera toute sa valeur lorsque l'on dépassera sa dispersion. Lorsque, par exemple, on saura offrir des modèles d'intégration qui, sans viser au modèle systémique des Sommes, permettront de dégager des homologues de structures des traditions tout comme les principales articulations, voire la spécificité du religieux. Sans modèle d'interdisciplinarité, la religiologie risque d'apparaître comme un monde éclaté dont on saisira mal la cohérence et la pertinence.

Reste le problème des retombées pratiques de chacune de ces disciplines, qui se pose tout aussi différemment dans l'un et l'autre cas. La théologie s'est toujours comprise comme devant déboucher sur la pratique, même si ce n'est que récemment qu'elle s'est donné des lieux pour réfléchir sur les relations théorie/praxis.<sup>14</sup> Dans certains pays d'Occident, les religions judéo-chrétiennes jouissent même d'un certain monopole d'intervention dans les institutions d'État (écoles, hôpitaux, prisons<sup>15</sup>). Cette situation est appelée à évoluer avec l'apparition des chartes des droits de la personne, la présence accrue des autres traditions religieuses et enfin l'émergence du phénomène des sectes.

La religiologie s'avère beaucoup plus réservée en ce qui concerne ses conséquences pratiques. La réserve phénoménologique qui la caractérise et, souvent aussi, une certaine conception de la nécessaire distanciation de la science (et parfois aussi, un certain mépris pour l'action — que l'on réserve aux croyants) militent en ce sens. Pourtant la parenthèse phénoménologique est elle-même sous-tendue par le choix de certaines valeurs comme l'humanisme, la tolérance, le respect

---

<sup>14</sup> Avec ce que l'on appelle tour à tour la théologie pratique ou clinique, les études pastorales ou encore la praxéologie pastorale.

<sup>15</sup> On me dit qu'en Hollande, l'équipe œcuménique des agents de pastorale comprend parmi ses membres quelqu'un qui s'identifie non pas par une confession, mais sous le terme «d'humaniste».

des cultures et de la modernité. On peut par ailleurs se demander comment la fréquentation soutenue d'objets qui disent le mal de vivre des humains et l'expérience millénaire de solutions qui ont fait leur preuve peuvent cantonner les religiologues à la pure spéculation. Il est d'autres disciplines, comme la psychanalyse par exemple, qui réussissent à pratiquer la suspension du jugement de valeur, tout en proposant des pratiques nouvelles d'intervention interindividuelle ou d'ordre civilisationnel. Des avancées dans ce domaine permettraient sans doute de marquer une communauté de tâches de la théologie et de la religiologie tout en faisant mieux comprendre la spécificité de chacune.

### **En guise de conclusion: une métaphore**

La situation a largement évolué depuis la fin de la chrétienté. La religiologie s'est donné des assises institutionnelles. Au Québec, par exemple, elle est maintenant présente à tous les cycles universitaires<sup>16</sup> et elle s'est dotée d'instruments aussi fondamentaux qu'une société savante et même d'une revue scientifique. La théologie pour sa part s'avère plus ouverte à l'égard des autres approches du religieux. De plus en plus, on reconnaît qu'elle s'inscrit dans un enracinement anthropologique qui lui reste toujours en quelque sorte antérieur. Il serait cependant utile de se doter d'un modèle d'articulation de ces deux démarches.

Pour ma part, je proposerais la métaphore du rapport de la grammaire et de la linguistique, deux disciplines ou champs disciplinaires qui ont connu des développements analogues à celui que nous venons d'évoquer. Tout comme la théologie, la grammaire d'une langue s'enracine dans la pratique de celle-ci dont elle comprend et explicite, dans les lois qui la régissent, son usage dans la pratique. Par ailleurs, la grammaire d'une langue

---

<sup>16</sup> Au département des sciences religieuses de l'Université du Québec à Montréal qui publie la revue *Religiologiques* et dont certains professeurs ont été la cheville ouvrière de la Société québécoise pour l'étude de la religion.

constitue un des systèmes qui intéressent la linguistique, tout comme la théologie, les pratiques de la confession où elle surgit et l'ensemble des méthodes qu'elle se donne s'avèrent un des ensembles qui font l'objet de la religiologie. La linguistique, pour sa part, se situe, comme la religiologie, dans une perspective moins engagée. Son travail consiste à chercher, à travers les différents systèmes, les grandes articulations du phénomène langagier, ce qui n'est pas sans effet sur la pratique d'une grammaire ou d'une nouvelle forme de langage.

En fait, il n'y a pas d'opposition entre ces deux disciplines mais une différenciation des perspectives par rapport à des objets qui se recoupent et qui, pour mieux se comprendre et se réaliser, ont besoin d'un dialogue.